

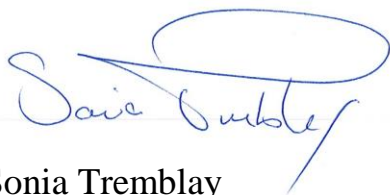
AVIS PUBLIC

**Adoption du Règlement numéro 271-2019 abrogeant le règlement numéro 188
Politique concernant le respect de l'intégrité physique et psychologique de la
personne à la Municipalité de Barnston-Ouest**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée secrétaire-trésorière de la Municipalité de Barnston-Ouest, que le Règlement numéro 271-2019 abrogeant le règlement numéro 188 Politique concernant le respect de l'intégrité physique et psychologique de la personne à la Municipalité de Barnston-Ouest est entrée en vigueur le 3 juillet 2019.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité situé au 741, chemin Hunter à Barnston-Ouest de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 du lundi au jeudi.

Donné à Barnston-Ouest, ce 3 juillet 2019.



Sonia Tremblay
Directrice générale
Secrétaire-trésorière